

DE ROUBAIX - TOURCOING

UNE QUESTION SUR LA Question du Charbon

Où trouver les 20 millions de tonnes manquant de 1920 ?

Nous voici arrivés au commencement de l'année 1920. Quelle est l'heure actuelle la situation charbonnière de notre pays, et comment envisager l'avenir ?

La situation, en effet, est plus inquiétante et plus précise que jamais. Elle est la triste constatation que nous sommes obligés de faire, après une enquête à laquelle nous nous sommes livrés.

Le Nord infériorisé

Du fait du manque de charbon qui se fait sentir particulièrement dans notre région, nos industriels se trouvent véritablement infériorisés.

Le tabac est cher

Aujourd'hui plus qu'hier, MAIS BIEN MOINS QUE DEMAIN. On annonce que la question d'une nouvelle élévation du prix des tabacs, cigarets et cigares ordinaires est actuellement à l'étude au ministère des finances.

Le 17 Janvier la République Française aura un nouveau Président

Le conseil des ministres a fixé cette date. Paris, 6 janvier. — Le conseil des ministres, réuni ce matin à 10 heures 30, a fixé au 17 janvier la date de l'élection du nouveau président de la République.

Tragique tartarinade DES CHASSEURS LYONNAIS ONT PRIS DES BOY-SOOTS POUR DES LAPINS

LYON, 6 janvier. — Quatre chasseurs : MM. Saumet, Gair, Renoisot et Barbet, à l'arrêt du lapin dans les carrières de Limonest, ont bessé accidentellement six boy-scoots. L'un des chasseurs, le nommé Saumet, a été mis en état d'arrestation.

Quelle chaleur ! MOUS NE POUVONS PAS EN DIRE AUTANT

Madrid, 6 janvier. — On télégraphie de Buenos-Ayres une vague de chaleur s'est abattue sur Buenos-Ayres et Rio-de-Janeiro.

LE TRAITÉ DE PAIX VA ÊTRE MIS EN VIGUEUR

Le 10 janvier probablement

Paris, 6 janvier. — Il est à peu près certain que samedi prochain, 10 janvier, se déroulera dans le Salon de l'Horloge, au Ministère des Affaires étrangères, où dès 1896 fut signé le traité de Paris mettant fin à la guerre de Crimée, une cérémonie qui mettra en vigueur le traité de paix avec l'Allemagne, après la plus grande guerre de l'histoire.

PARIS SAUVÉE DES EAUX LA SEINE EST EN BAISSE

Paris, 6 janvier. — Ce matin, au pont de la Touraine, et à 6 h 30, le niveau de la Seine est à 14 centimètres.

Les a-t-on les Boches bourreaux de Lille ?

CE N'EST PAS DE BON GRE QU'ILS SE LAISSERONT PRENDRE. La « Deutsche Zeitung » et la « Tagliche Rundschau » annoncent la publication prochaine d'un recueil de documents officiels provenant de l'état-major de la 6e armée du Gouvernement militaire et de la place de Lille, concernant l'administration de la ville pendant l'occupation allemande.

LA BEVEINE d'un cambrioleur Lillois

Gaston Dubocq qui vivait à Lille du produit de ses cambriolages. Saïdant d'une pince-monseigneur et d'un diamant de vitrier, il s'attaquait aux dévotions des messes paroissiales, et dispersait, presté et satisfait, ainsi, le 14 juillet 1914, le produit d'une kermesse, avait-il fait main basse sur un quart de million de francs.

ÉCHOS

LES MANGEURS DE PAIN. On parle d'augmenter le prix du pain. Et naturellement, ceux qui absorbent le plus de cet aliment de première nécessité, souffriront davantage de cette augmentation.

Elle mit le feu et se jeta à l'eau POURQUOI ?

Troyes, 6 janvier. Un incendie vient de détruire l'exploitation et la maison d'habitation de M. Albert Atrand, jardinier. Le feu, qui eut pour 500.000 francs de dégâts, avait été mis intentionnellement par une employée de M. Atrand, Marthe Gaudey, âgée de dix-sept ans.

ÉCHOS

LES MANGEURS DE PAIN. On parle d'augmenter le prix du pain. Et naturellement, ceux qui absorbent le plus de cet aliment de première nécessité, souffriront davantage de cette augmentation.

L'Œuvre des Réfugiés du Nord à Paris

Si l'on n'en est plus à ignorer dans le Nord qu'il s'est fondé à Paris, dès le début de la guerre, un Comité central d'assistance aux réfugiés de notre département, qu'il est encore en plein fonctionnement, si l'on y sait même qu'il a rendu à nos compatriotes éprouvés par la guerre, réfugiés, rapatriés, soldats, prisonniers, des services très divers, on y connaît pas assez l'importance de l'œuvre qu'il a accomplie.

En attendant que l'histoire en soit écrite, nous avons cru intéressant de réunir quelques indications et quelques chiffres qui l'on prouvent, une idée de l'activité déployée par cette organisation qui, due à l'initiative privée, a fait à coup sûr plus que bien des organisations d'Etat.

Le Comité central des Réfugiés du département du Nord a été fondé en octobre 1914 par MM. CARREZ, de Lille, J. DUFLOT, de Somain, et quelques amis. Le groupe primitif s'est rapidement grossi d'hommes de dévouement, appartenant à tous les partis, comme à toutes les régions du Nord envahi.

Après avoir vécu dix-huit mois environ sous le régime de la loi de 1901, le Comité se plaça sous celui de la loi du 30 mai 1918, sur les œuvres de guerre, et reçut l'autorisation prévue par cette loi.

Avant trouvé, dès sa fondation, une très gracieuse hospitalité au café Barbole, il a pu maintenir là, en face même de la gare du Nord, son siège social ; mais le développement progressif de ses services a été obligé à rechercher en outre d'autres locaux ; à un moment donné, il en occupait près de dix, tous groupés dans le même quartier. Les plus importants avaient été mis à sa disposition soit par les Pouvoirs publics, soit par de généreux particuliers. Il avait été, en effet, amené à organiser une série de services, dont les principaux étaient :

- 1° Le Service central, chargé de la direction générale de l'œuvre, de la délivrance des certificats et des pièces supplémentaires, des correspondances, des relations avec les œuvres de logement et d'alimentation, etc. Des services de renseignements, placement, consultations médicales d'autres encore, d'importance variable, y sont annexés.
2° Trésorerie générale, placée sous la direction du trésorier général, actuellement M. V. MARY, et sous le contrôle d'une commission des finances formée de membres du Comité.
3° Assistance aux réfugiés à Paris. — Aux distributions en nature (vêtements, chaussures, linge, etc.), qui ont duré jusqu'en juillet 1915, ont été alors substituées des distributions de bons d'achat dans des magasins agréés.
4° Assistance aux réfugiés hors Paris, soit directement par envois individuels de secours en espèces aux réfugiés isolés, soit indirectement, par le versement de subventions périodiques à des comités régionaux pour les réfugiés groupés.
5° Service des feuilles d'allocation, chargé de délivrer, après enquête, la « feuille rose » exigée par la mairie pour l'inscription des réfugiés à l'allocation.
6° Service des prisonniers. — Celui-ci

ÉCHOS

LES MANGEURS DE PAIN. On parle d'augmenter le prix du pain. Et naturellement, ceux qui absorbent le plus de cet aliment de première nécessité, souffriront davantage de cette augmentation.

ÉCHOS

LES MANGEURS DE PAIN. On parle d'augmenter le prix du pain. Et naturellement, ceux qui absorbent le plus de cet aliment de première nécessité, souffriront davantage de cette augmentation.

ÉCHOS

LES MANGEURS DE PAIN. On parle d'augmenter le prix du pain. Et naturellement, ceux qui absorbent le plus de cet aliment de première nécessité, souffriront davantage de cette augmentation.

ON FAIT LA GUERRE AUX MERCANTIS & TRAFICANTS

Prison et amendes

Paris, 6 janvier. — La dixième Chambre correctionnelle était saisie aujourd'hui, d'une affaire de spéculation sur les viandes, dans laquelle étaient inculpés des commissionnaires en bestiaux de Paris, qui, par leurs agissements, avaient provoqué une hausse de 40 centimes par kilo de bœuf, rendu au détail. Les condamnations suivantes ont été prononcées : Desnoyers, à mois de prison et 10.000 francs d'amende ; Pinot, 20.000 francs d'amende ; Gair, dit Lambert, 5.000 francs d'amende ; Cabart, 2.000 francs d'amende ; Georget, Parisot, Dentier, ce dernier par défaut, chacun à 1.000 francs d'amende.

Le saïndoux du commandant

La dixième Chambre a aussi commencé, cet après-midi, les débats d'une affaire de trafic illicite sur les denrées de ravitaillement, affaire dans laquelle sont inculpées treize personnes et qui se rapporte à des faits remontant au mois de juillet dernier.

Les stocks seront répartis

Saint-Brieuc, 6 janvier. — Au cours de la séance du Conseil général des Côtes-du-Nord, M. Le Trocquer, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, a fait des déclarations relatives à la répartition des stocks.

Il spéculait sur le sucre et le tabac

Privas, 6 janvier. — Le tribunal correctionnel a condamné le commissionnaire Derouin à deux mois de prison, et à la réqute de la régie, à 1.700 francs d'amende, pour spéculation illicite sur le sucre et le tabac.

Initiative municipale

Saint-Etienne, 6 janvier. — La nouvelle municipalité a fait vendre aujourd'hui sur la place publique le sucre à 13 francs le kilogramme.

Pour calmer un tapageur un agent le... tua

Nancy, 6 janvier. — Dans une brasserie restant du quartier Mondésert, un consommateur, René Jodin, âgé de 23 ans, mécontent d'être assis à table, se leva et se précipita sur le comptoir.

DANS LES P. T. T. ON DEMANDE DES STENO-DACTYLES

Un concours pour l'emploi de Dames sténodactylographes à l'Administration Centrale est convoqué par l'Administration Centrale.

LES SPONDALES DES R. L. L'ETAT MERCANTIL

Une vigoureuse protestation de Basly

Que l'Etat amène au bord de la falaise, parce qu'il a géré et dirigé les lamens étonnés, cherché à se procurer de l'argent, c'est son affaire. Mais qu'il le fasse en exploitant scandalement la misère de ceux que la guerre a tués et qui n'ont encore reçu, comme dédommagement, que des promesses et des discours, c'est tout simplement intolérable.

Les patrons doivent réemployer les démobilisés

EN CAS DE REFUS, CELA COÛTE CHER. Paris, 6 janvier. — Le loi du 22 novembre 1918, après laquelle les patrons doivent réemployer les démobilisés, dans leurs emplois d'avant-guerre, était invoquée hier au tribunal de la chambre du tribunal civil.

Gité citée

SAINT-QUENTIN A L'ORDRE DE L'ARMÉE. Paris, 6 janvier. — Par arrêté du ministre de la Guerre, cité à l'ordre de l'armée la ville de St-Quentin pour le motif suivant.

ÉCHOS

LES MANGEURS DE PAIN. On parle d'augmenter le prix du pain. Et naturellement, ceux qui absorbent le plus de cet aliment de première nécessité, souffriront davantage de cette augmentation.

ÉCHOS

LES MANGEURS DE PAIN. On parle d'augmenter le prix du pain. Et naturellement, ceux qui absorbent le plus de cet aliment de première nécessité, souffriront davantage de cette augmentation.

ÉCHOS

LES MANGEURS DE PAIN. On parle d'augmenter le prix du pain. Et naturellement, ceux qui absorbent le plus de cet aliment de première nécessité, souffriront davantage de cette augmentation.

ÉCHOS

LES MANGEURS DE PAIN. On parle d'augmenter le prix du pain. Et naturellement, ceux qui absorbent le plus de cet aliment de première nécessité, souffriront davantage de cette augmentation.

LES SPONDALES DES R. L. L'ETAT MERCANTIL

Une vigoureuse protestation de Basly

Que l'Etat amène au bord de la falaise, parce qu'il a géré et dirigé les lamens étonnés, cherché à se procurer de l'argent, c'est son affaire. Mais qu'il le fasse en exploitant scandalement la misère de ceux que la guerre a tués et qui n'ont encore reçu, comme dédommagement, que des promesses et des discours, c'est tout simplement intolérable.

Les patrons doivent réemployer les démobilisés

EN CAS DE REFUS, CELA COÛTE CHER. Paris, 6 janvier. — Le loi du 22 novembre 1918, après laquelle les patrons doivent réemployer les démobilisés, dans leurs emplois d'avant-guerre, était invoquée hier au tribunal de la chambre du tribunal civil.

Gité citée

SAINT-QUENTIN A L'ORDRE DE L'ARMÉE. Paris, 6 janvier. — Par arrêté du ministre de la Guerre, cité à l'ordre de l'armée la ville de St-Quentin pour le motif suivant.

ÉCHOS

LES MANGEURS DE PAIN. On parle d'augmenter le prix du pain. Et naturellement, ceux qui absorbent le plus de cet aliment de première nécessité, souffriront davantage de cette augmentation.

ÉCHOS

LES MANGEURS DE PAIN. On parle d'augmenter le prix du pain. Et naturellement, ceux qui absorbent le plus de cet aliment de première nécessité, souffriront davantage de cette augmentation.

ÉCHOS

LES MANGEURS DE PAIN. On parle d'augmenter le prix du pain. Et naturellement, ceux qui absorbent le plus de cet aliment de première nécessité, souffriront davantage de cette augmentation.

ÉCHOS

LES MANGEURS DE PAIN. On parle d'augmenter le prix du pain. Et naturellement, ceux qui absorbent le plus de cet aliment de première nécessité, souffriront davantage de cette augmentation.